

Note pour faciliter la lecture du rapport d'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale délivrée au titre des articles L. 122-1, 181-1 et suivants du Code de l'environnement concernant le projet de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP)
Phase 1 : Interventions préparatoires Montpellier-Béziers

Le rapport est composé de 4 parties :

1. **Le Rapport de la commission d'enquête** : Ce rapport est volontairement allégé (37 pages), par la mise en annexe de plusieurs documents comme les PV et mémoires en réponse qui peuvent ainsi être lus en parallèle.
2. **Les Conclusions et avis de la commission d'enquête** : ce rapport de 38 pages intègre une partie synthétisée ou résumée du mémoire de SNCF Réseau en réponse aux questions du PV de la commission d'enquête.

(Ces deux premiers documents sont reliés ensemble)

3. **Les ANNEXES** : Elles comportent 64 pages incluant les documents administratifs habituels relatifs à l'enquête et de preuves (affichage, presse etc.) et le PV de la commission d'enquête (38 pages)
4. **Le mémoire en réponse de SNCF Réseau** : document intégral, en annexe des annexes, (114 pages à lui seul).

Ces deux autres documents sont également reliés ensemble)